
RENCONTRE CONTINENTALE PREPARATOIRE DU FMAT

L'ACCAPAREMENT ET LA CONCENTRATION DES TERRES EN EUROPE

- Bruxelles, 16 novembre 2015, Comité Économique et Social Européen -

Brève synthèse – non exhaustive – des principales questions abordées par les participants lors des trois sessions thématiques ¹



FORUM MONDIAL SUR L'ACCÈS À LA TERRE
FMAT 2016 Valencia - Espagne
31 mars, 1^{er} et 2 avril

PLAN DU DOCUMENT

La concentration foncière en Europe	2
L'accaparement des terres dans l'Europe d'aujourd'hui	2
Des politiques publiques qui concentrent les aides dans les mains de quelques grandes exploitations	3
Caractéristiques et conséquences du modèle agricole européen actuel	4
Le dualisme de l'agriculture européenne : des rapports de force de plus en plus déséquilibrés	4
L'impact économique, social et environnemental du modèle agricole européen	6
Les performances économiques de l'agriculture à grande échelle en question	6
Baisse des emplois agricoles et exploitation des travailleurs	7
Les conséquences sur l'environnement : l'agriculture européenne, « une machine à réchauffement climatique »	8
Quel type d'agriculture voulons-nous ? Une question qui concerne l'ensemble de la société	8
Des propositions de nouvelles politiques pour avancer	9
Réguler les marchés fonciers	9
Revoir la distribution des aides de la PAC	9
Adopter des politiques d'aménagement de l'espace rural et faciliter les installations agricoles	10
Une alliance indispensable entre le monde rural et le monde urbain	10
Contribuer à modifier les rapports de force	11
S'organiser pour faire bouger les politiques publiques: une action européenne large est nécessaire	11
Les mouvements sociaux comme agents de transformation sociale	11

Les vidéos intégrales de la Conférence sont disponibles sur le site du Forum Mondial sur l'Accès à la Terre (FMAT) <http://landaccessforum.org/> et sur le site de ressources documentaires d'AGTER <http://www.agter.org>

¹ Rédaction: Coline Sauzion (AGTER), sur la base des transcriptions et analyses des interventions des participants réalisées par Chloé Saléry et Marta Fraticelli. Relecture: Michel Merlet, Hubert Cochet, Gérard Leras, Robert Levesque.

Dans le cadre des débats régionaux du **Forum Mondial sur l'Accès à la Terre et aux ressources naturelles**², le CESE³, AGTER⁴ et le CERAI⁵ ont organisé une journée de discussions sur **l'accaparement et la concentration des terres en Europe**. L'objectif de cette rencontre était de confronter divers avis et analyses afin de dégager des pistes de changement et des propositions concrètes pour que l'usage des terres en Europe soit défini en conformité avec l'intérêt de la société toute entière.⁶

LA CONCENTRATION FONCIERE EN EUROPE

L'ACCAPAREMENT DES TERRES DANS L'EUROPE D'AUJOURD'HUI

Contrairement à certaines idées généralement admises, le phénomène de l'accaparement⁷ des terres ne concerne pas seulement les pays dits « du sud », mais est aussi une réalité en Europe. L'ensemble des données présentées par les participants à cette journée pointe de profondes inégalités dans la distribution du foncier en Europe. D'après les données d'Eurostat, aujourd'hui en Europe, 3 % d'exploitations agricoles concentrent 50 % des terres agricoles. Parallèlement, 80 % des unités de production ne contrôlent que 14,5 % de la surface agricole européenne. Pour ne donner qu'un des exemples les plus parlants, en Écosse, 0,02 % des habitants possèdent 60 % de la terre (*Brendan Burns*). Bien sûr, le degré de concentration des terres varie grandement en fonction des pays. Les situations les plus inégalitaires en termes de répartition du foncier sont observables en Europe de l'Est⁸ et dans certaines régions du sud de l'Europe, comme en Andalousie (Espagne).

En **Andalousie**, les membres du Syndicat Andalou des Travailleurs (SAT) dénoncent une situation dans laquelle 65 % des terres cultivables se trouvent dans les mains de moins de 6 % de propriétaires. Alors que dans cette région le chômage structurel touche 40 % de la population et 65 % des jeunes, beaucoup de terres sont sous-utilisées ou tout simplement laissées à l'abandon. Pourtant, ces grandes propriétés reçoivent des subventions de la PAC. L'implication croissante du secteur bancaire dans le monde agricole andalou constitue une évolution récente : les terres et les biens de nombreuses petites et moyennes coopératives de production en faillite sont rachetés par des banques. L'autre visage de l'agriculture andalouse est celui de l'agriculture intensive des régions de Huelva et Almería où on observe de véritables situations de misère, avec une main d'œuvre agricole principalement immigrée travaillant dans des conditions qui se rapprochent de l'esclavage. (*Pablo Gonzales Corrales*)

En **Europe centrale et orientale**, la structure agraire familiale traditionnelle a été détruite par le processus de collectivisation imposé sous l'occupation soviétique. Par la suite, les réformes agricoles post-soviétiques ont vu la mise en place de deux types d'exploitations agricoles : des exploitations familiales et de grandes entreprises agricoles. Au fil des années, de nombreuses exploitations familiales ont dû mettre la clé sous la porte par manque de fonds matériels et financiers. De même, les grandes entreprises agricoles qui ont vu le jour après les réformes n'ont pas toutes connu le succès escompté. L'échec de ces grandes exploitations a ouvert la porte à l'arrivée de nouveaux « investisseurs » dans le monde agricole qui ont pris le contrôle de ces entreprises (secteur financier et bancaire, fonds d'assurance, traders...). Aujourd'hui, nombre de ces grandes entreprises agricoles sont la propriété d'actionnaires qui bien souvent ne vivent même pas dans le pays en

² Le FMAT aura lieu les 31 mars, 1er et 2 avril 2016 à Valencia, en Espagne. Pour en savoir plus sur cette initiative, merci de vous référer à l'appel disponible sur la page web suivante : <http://landaccessforum.org/>

³ Comité Économique et Social Européen <http://www.eesc.europa.eu/>

⁴ Association pour l'Amélioration de la Gouvernance de la Terre, de l'Eau et des Ressources naturelles <http://www.agter.asso.fr/>

⁵ Centro de Estudios Rurales y de Agricultura Internacional <http://cerai.org/>

⁶ Voir aussi les synthèses des exposés introductifs et conclusifs de la journée, non inclus dans ce document.

⁷ Le mot français « accaparement » n'implique pas nécessairement une action violente, à la différence du terme anglais « land grabbing ». Accaparer signifie « prendre pour soi seul ».

⁸ En Estonie par exemple, la dimension moyenne d'une exploitation est aujourd'hui de 800 ha, alors qu'elle n'était que de 22 ha avant l'époque soviétique.

question et se constituent en véritables empires agricoles. Le manque de transparence et l'existence de cas de corruption liés à la signature des contrats sont fréquemment dénoncés. (*Sylvia Kay, Oane Visser, Kaul Nurm*)

Pour bien comprendre les phénomènes de concentration en cours il convient de les replacer dans leur épaisseur historique. Ni la situation en Europe de l'Est ni celle de l'Andalousie ne relèvent d'un processus récent de « land grabbing » : elles trouvent toutes deux leurs racines dans l'histoire. Il est donc essentiel d'éclairer les situations actuelles à la lumière de leurs origines. Un retour historique permet de replacer ce processus d'accumulation du capital dans le temps long.

Ensuite, nous l'avons dit, les situations foncières des pays européens sont très diverses. Cependant, cette diversité des contextes nationaux ne doit pas être un prétexte pour ne pas considérer le problème de l'accès à la terre comme un problème européen. Aussi différents soient ces processus historiques, ils aboutissent tous à promouvoir un même modèle de production de l'Andalousie à l'Europe de l'Est en passant par l'Écosse et certaines régions françaises. C'est la généralisation de ce modèle qui pose question. Il faut donc faire le lien entre ces phénomènes pour essayer de les interpréter et de développer des réponses communes à l'échelle de l'Europe et des réponses adaptées aux situations diverses (*Hubert Cochet*). S'il est essentiel de clarifier les termes et de ne pas confondre des phénomènes qui peuvent être très différents de par leur nature ou leur déroulement, il convient néanmoins de dépasser les querelles de définition qui risquent de bloquer le débat et d'empêcher d'aller vers une résolution, pourtant urgente, des problèmes d'accès à la terre en Europe.

Le représentant de la Direction Générale de l'agriculture de la Commission Européenne présent à la conférence a exprimé à plusieurs reprises son scepticisme quant à la réalité de l'accapement des terres en Europe. Il considère que la première action à entreprendre est de quantifier ce phénomène. Il a notamment insisté sur le fait qu'il serait nécessaire de présenter des statistiques claires démontrant, chiffres à l'appui, une hausse de la concentration des terres en Europe. (*Ricard Ramon i Sumoy*)

Cette approche quantitative et « technique » du phénomène a été considérée comme réductrice par beaucoup d'autres participants. Certains ont dénoncé le fait que la prise de décisions concernant le modèle agricole européen revenait à des élus et des techniciens souvent très éloignés de la réalité du terrain.

Tout au long de la journée, la majorité des intervenants ont mis en avant les dimensions politique, sociale et économique de l'accapement des terres, et ses nombreuses conséquences sur les campagnes, leurs habitants, ainsi que sur l'ensemble de la société.

Enfin, il a été souligné à plusieurs reprises que la terre ne peut pas être considérée comme une simple marchandise à la merci des lois du marché, puisqu'elle est une ressource fondamentale pour toute vie humaine. Il a été rappelé ici que le phénomène d'accapement ne concerne pas seulement la terre, mais aussi d'autres ressources naturelles, comme les semences, dont la marchandisation et la privatisation se généralisent en Europe et dans le monde.

DES POLITIQUES PUBLIQUES QUI CONCENTRENT LES AIDES DANS LES MAINS DE QUELQUES GRANDES EXPLOITATIONS

Bien que la Politique Agricole Commune (PAC) ne concerne pas directement la question foncière, qui reste de la compétence de chaque État, elle joue un rôle depuis longtemps dans la concentration du foncier en Europe.

Depuis sa mise en place, le système de distribution des subventions de la PAC a entraîné ou accentué des déséquilibres et des inégalités dans le secteur agricole, tout d'abord en soutenant les prix agricoles, ce qui revenait à aider plus les producteurs des produits concernés qui produisaient plus, puis avec des aides directes proportionnelles à la taille des exploitations. Depuis la réforme de 2003, les subventions directes sont versées sous la forme d'une aide « unique » à l'hectare et elles sont désormais « découplées » de la production : l'agriculteur touche l'aide à l'hectare qu'il produise

ou non sur la terre correspondante. Les plus grosses unités de production concentrent ainsi la majorité des aides⁹. Les aides à l'hectare favorisent l'agrandissement et l'augmentation des capitaux d'exploitation, et témoignent d'une orientation européenne en faveur des grands entrepreneurs agricoles au détriment d'une agriculture familiale. (*Robert Levesque*)

Selon les données disponibles sur le site Internet de la DG Agri10, en 2013, 0,45 % des exploitations concentraient 17 % des paiements de la PAC. Parallèlement, 80 % des exploitations recevaient seulement 15 % des subventions (pour des montants souvent inférieurs à 5000 euros par an). En Roumanie, par exemple, 1 % des exploitations reçoit 50 % des subventions européennes. Ce pays a perdu entre 2004 et 2010 3 millions d'exploitations agricoles, soit 25% de celles-ci. (*Gérard Choplin*)

Dans certaines régions, le découplage des aides a également accentué la tendance à la diminution des superficies cultivées, la propriété de la terre s'étant convertie en un élément permettant de capter des subventions indépendamment de son usage agricole.

Dans les régions majoritairement latifundistes comme l'Andalousie, ce mécanisme a un poids considérable dans la destruction des emplois agricoles. Un grand propriétaire peut en effet vivre de sa terre sans la cultiver et sans créer aucun emploi, mais en percevant des sommes importantes de l'Europe. (*Pablo Gonzales Corrales*)

CARACTERISTIQUES ET CONSEQUENCES DU MODELE AGRICOLE EUROPEEN ACTUEL

LE DUALISME DE L'AGRICULTURE EUROPEENNE : DES RAPPORTS DE FORCE DE PLUS EN PLUS DESEQUILIBRES

Comme nous venons de l'évoquer, l'agriculture européenne d'aujourd'hui est caractérisée par une forte expansion des inégalités dans la distribution du foncier. Le corollaire de la concentration du foncier est l'exclusion et la marginalisation des petites unités de production et de leurs travailleurs partout en Europe. On a à faire de plus en plus à un modèle agricole dualiste, qui voit s'opposer dans une lutte déséquilibrée l'agriculture familiale à l'agriculture à grande échelle. Le contraste entre ces dernières devient extrême, dans les pays d'Europe de l'Est particulièrement.

La concentration des terres est indéniablement liée à la promotion et à la généralisation d'un modèle agricole qui favorise la constitution de grandes exploitations agricoles spécialisées partout en Europe. Le modèle productif des agro-holdings se généralise au détriment des agricultures paysannes et familiales qui étaient prédominantes dans beaucoup de pays et avaient été souvent soutenues par des politiques agricoles visant à garantir leur maintien et leur développement.

Les traits caractéristiques de ce modèle productif sont les mêmes de l'Ouest à l'Est de l'Europe. Il s'agit d'un modèle basé sur un petit nombre de grandes exploitations :

- ayant recours à un équipement puissant (l'emploi des machines est privilégié au détriment du travail humain, réduit, lui, au minimum),
- nécessitant une forte consommation d'énergie fossile et d'intrants de synthèse,
- et employant une main d'œuvre salariée aux conditions de travail souvent précaires.

Ce sont aujourd'hui ces grandes entreprises agricoles qui sont les plus soutenues par les politiques agricoles. Les petits agriculteurs aux moyens financiers réduits rencontrent de graves difficultés à faire perdurer leurs activités. Mis en concurrence avec les grands exploitants, ils ne sont pas en mesure d'être compétitifs.

⁹ En Estonie par exemple, certains agro-holdings cumulent plus de 1,2 million d'euros d'aides (*Kaul Nurm*).

¹⁰ http://ec.europa.eu/agriculture/index_fr.htm

Les installations de nouveaux producteurs sont devenues de plus en plus difficiles, et plus encore pour des personnes qui ne sont pas originaires du milieu agricole. Dans beaucoup de pays, le prix du foncier explose alors que la terre disponible devient de plus en plus rare¹¹.

Les terres qui arrivent sur les marchés fonciers agricoles viennent rapidement agrandir les exploitations déjà existantes, au détriment des jeunes agriculteurs en recherche de terres. Dans toute l'Europe, le nombre d'exploitations agricoles diminue et, dans le même temps, leur taille augmente.

Un marché foncier (marché de la terre, marché des locations et marché des actions ou des parts sociales des entreprises agricoles) non régulé, tel qu'il est promu aujourd'hui par l'Europe, laisse toute la latitude à ce mouvement. Ce sont ceux qui détiennent les capitaux les plus importants qui ont accès à la terre. Alors qu'il existait dans les années 1970-1980 dans de nombreux pays d'Europe¹² des politiques d'intervention sur les structures foncières permettant de développer ou de protéger l'exploitation familiale, le modèle européen actuel n'intègre pas un contrôle efficace des marchés fonciers et tout particulièrement celui des parts sociales des exploitations agricoles, susceptible d'encadrer le processus d'agrandissement des exploitations agricoles. (*Robert Levesque*)

Notons également que, durant les dernières trois décennies, le nombre d'entreprises agricoles sociétaires a explosé (*Robert Levesque*). Ce phénomène favorise l'agrandissement des exploitations à salariés, à la réduction du nombre de travailleurs par hectare et à la séparation entre capital de l'exploitation et la famille exploitante. Il ouvre la porte aux investissements de capitaux étrangers, qui sont toujours plus nombreux à acquérir des parts d'exploitations sociétaires en Europe. Aujourd'hui, des capitaux venant des quatre coins du monde investissent dans l'agriculture en Europe. Ces acquisitions par des acteurs extérieurs au secteur agricole et étrangers aux pays dans lesquels ils investissent remettent en cause les souverainetés alimentaires nationales. La situation est particulièrement préoccupante dans les pays de l'Europe de l'Est. Par exemple, le groupe libanais *Maria Group* possède une exploitation de plus de 65000 hectares en Roumanie (*Sylvia Kay*). Mais l'Europe de l'Ouest n'échappe pas à ce processus, comme en témoigne le rachat d'une centaine de vignobles bordelais par des investisseurs chinois au cours des trois dernières années (*Robert Levesque*).

Il est nécessaire aujourd'hui de tenir compte de ces nouveaux phénomènes et de mettre en place des mécanismes de régulation des transferts de parts sociales pour pouvoir efficacement réguler l'évolution des structures des exploitations agricoles. Mais ce n'est pas le cas actuellement. A partir de 2016, en France, la loi d'avenir agricole va permettre aux SAFER d'être informées des transferts de parts sociales, mais celles-ci n'auront aucun moyen d'action pour accepter ou refuser ces transferts. Il est pourtant essentiel de pouvoir connaître les propriétaires de la terre et des exploitations sociétaires et de pouvoir éventuellement freiner ceux qui souhaitent prendre le contrôle de notre agriculture et donc de notre alimentation (*Robert Levesque*). Si certains participants ont soutenu au contraire qu'il importait peu de connaître les propriétaires de la terre, d'autres voix se sont élevées pour souligner qu'il s'agissait d'un élément déterminant.

Les objectifs poursuivis par les différents types d'agriculteurs familiaux et paysans versus sociétaires ne sont pas identiques, et ils auront tendance à mettre en place des modèles d'agriculture distincts.

Les actionnaires d'une entreprise sociétaire ayant pour principal objectif de faire du profit vont avoir tendance à utiliser au maximum la nature, les individus et les animaux sans se soucier de considérations sociales ou environnementales.

¹¹ Il faut mentionner ici le processus d'artificialisation des terres en cours, en particulier en Europe de l'Ouest. On observe en effet un conflit d'utilisation des terres entre ville et campagne : l'urbanisation grignote petit à petit les terres des zones périurbaines et rurales. En France, ce sont 60 000 hectares de terres agricoles qui sont perdus chaque année à cause de l'expansion urbaine.

¹² à des degrés divers suivant les pays.

Les agriculteurs des petites ou moyennes exploitations familiales dont l'objectif central n'est pas de faire du profit mais de maximiser la valeur ajoutée produite par le travail de la main d'œuvre familiale et par hectare et de vivre à la campagne dignement de leurs activités vont agir différemment. Ils seront plus soucieux de protéger l'environnement dans lequel ils vivent et produisent que les actionnaires d'une « *ferme usine* » qui n'ont peut-être jamais mis les pieds sur l'exploitation dont ils possèdent des parts.

Ainsi, les impacts sur l'environnement, le bien-être animal, l'emploi et les conditions de travail seront différents en fonction de qui contrôle l'accès à l'usage de la terre.

« En Andalousie on voit que, principalement, les établissements bancaires sont en train d'accaparer de nouveaux terrains, avec la crise économique. Et une entité dont l'activité principale est le bénéfice et la spéculation, ne va bien sûr pas se soucier du monde rural andalou ni des conditions de vie des personnes qui y vivent. (...) C'est le cas de l'exploitation de « La Rueda », dans la province de Jaén, qui est dans les mains d'une banque et qui, avec plus de 200.000 oliviers, reste totalement abandonnée. (...) On comprend bien que ces entités ne créent pas de valeur ajoutée, qu'elles n'apportent rien à la société qui les entourent, parce qu'elles ne sont pas liées à la terre, elles ne sont pas liées à la population. Donc si, pour nous, les propriétaires sont importants. » (*Pablo Gonzales Corrales*)

L'IMPACT ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DU MODELE AGRICOLE EUROPEEN

Les performances économiques de l'agriculture à grande échelle en question

L'Année Internationale de l'Agriculture Familiale, en 2014, a permis de rappeler l'efficacité et les vertus de l'agriculture familiale, parmi lesquelles sa capacité à créer de la richesse en faisant l'économie d'intrants et de matériel tout en élaborant des produits de qualité, son efficacité en terme de maintien et de création d'emplois, sa capacité en matière d'aménagement des territoires et de sauvegarde des écosystèmes.

Malgré cela, les formes de production agricole capitalistes continuent à être les principales à être promues, étant défendues par un système de lobby puissant qui met en avant leur soi-disant plus grande efficacité économique et productive.

Pourtant, les arguments avancés pour soutenir le « modèle agricole productiviste » sont très souvent fallacieux. Les critères économiques utilisés pour comparer l'efficacité de l'agriculture familiale et celle de l'agriculture à grande échelle, deux modèles agricoles qui sont en réalité beaucoup plus souvent antagonistes que complémentaires, sont loin d'être neutres, comme l'a expliqué *Hubert Cochet*.

Le premier critère mis en avant est en général le *rendement agricole*, que l'on confond très souvent à tort avec la *productivité*. Partant du constat des écarts de rendement entre agriculture familiale et agrobusiness, on promeut des modèles très consommateurs d'intrants qui auraient pour vertu de permettre un accroissement considérable des rendements. Mais le rendement ne rend pas compte de la richesse nette qui a été créée. Il faut pour cela raisonner en termes de *valeur ajoutée*. Si pour 10 tonnes de céréales produites il faut consommer, en intrants, en énergies fossiles, la moitié de la valeur de production, alors la valeur ajoutée va être considérablement réduite. Dans une exploitation familiale reposant davantage sur la force de travail familial, sur l'association agriculture-élevage, sur les mécanismes biologiques et où l'utilisation d'intrants est faible, la *valeur ajoutée par unité de surface*, même si le rendement est plus faible, sera souvent au moins égale, et très souvent supérieure à celle des grandes exploitations opérant dans les mêmes régions.

Le troisième critère est celui de la *productivité du travail*. Dans les grandes exploitations, un travailleur peut cultiver 100 à 150 hectares, beaucoup plus qu'un travailleur paysan qui n'a pas le même niveau d'équipement et qui ne dispose que de surfaces réduites. Même si les rendements et la valeur ajoutée par hectare sont faibles, la productivité par travailleur sera en général plus élevée.

Pour les tenants de la grande production, ces exploitations sont seules capables de produire en grandes quantités et de résister à la concurrence internationale. Prenons un exemple hors de l'Union Européenne, pour pouvoir évacuer la question de la PAC et de ses subventions. L'Ukraine est l'archétype du dualisme agraire d'aujourd'hui, avec d'un côté des entreprises de plusieurs milliers d'hectares « très efficaces » pour se positionner sur le marché international des céréales et oléo-protéagineux et de l'autre 5 millions de toutes petites exploitations de 0,5 à 1 hectare, issues des lopins individuels de l'époque soviétique. Les études que nous avons menées montrent que ces mini-exploitations de lopin, qui ne sont même pas reconnues comme des exploitations agricoles par les autorités publiques Ukrainienne, produisent 4 à 5 fois plus de valeur ajoutée par unité de surface que les grandes exploitations. (Hubert Cochet)

Il convient enfin de s'interroger sur la répartition de la valeur ajoutée entre ceux qui apportent le capital et ceux qui apportent le travail. Dans les régions du monde où ce dualisme est extrêmement accentué, les chercheurs ont montré que l'*efficacité financière* des grandes entreprises, c'est à dire leur capacité à rémunérer les capitaux investis, s'appuie sur l'accroissement de la productivité du travail, la diminution de la rémunération de la force de travail et la répartition de la valeur ajoutée au profit quasi-exclusif du capital.

Dans certains grands agro-holdings en Ukraine, 3% seulement de la valeur ajoutée sont consacrés au paiement des salaires¹³, 4 à 5 % reviennent aux propriétaires du foncier qui sont d'anciens ouvriers et 0,1 % à l'État sous forme de taxes (1 euro par hectare et par an). 92 à 93 % de la valeur ajoutée sont consacrés à la rémunération des capitaux investis. Dès lors, on peut parler d'*efficacité financière* mais en aucun cas d'*efficacité économique* en termes d'emploi, de valeur ajoutée par hectare et de distribution de revenu. Alors, oui, les grandes exploitations sont compétitives sur le marché international, mais la généralisation de ce modèle de production nous conduit dans le mur. (Hubert Cochet)

Le dualisme de l'agriculture ukrainienne illustre des phénomènes qui existent dans de nombreuses régions du monde et se développent également en Europe. L'*analyse économique*, dans le sens développé par Hubert Cochet, est absolument nécessaire pour comprendre les dynamiques en cours et prendre conscience des dangers que ces évolutions entraînent. Contrairement aux seuls critères de rentabilité financière qui ne s'intéresse qu'à l'intérêt des investisseurs, elle doit permettre de travailler dans la perspective de l'intérêt de la société dans son ensemble.

Dans leurs actions pour la défense de l'agriculture familiale, les organisations de la société civile et paysanne devraient s'emparer de ces arguments, au lieu de laisser la discussion sur l'économie aux secteurs financiers et entrepreneuriaux, et les associer aux arguments environnementaux, sociaux et éthiques qu'elles utilisent habituellement.

Baisse des emplois agricoles et exploitation des travailleurs

Aujourd'hui, il manque près d'un milliard d'emplois à l'échelle mondiale pour atteindre le plein emploi. A l'horizon 2050, il sera nécessaire d'en créer près de 4 milliards pour ce même objectif si se maintiennent les tendances démographiques actuelles et si l'évolution des structures agraires mondiales est similaire à celle des pays développés. Ce sera de toute évidence impossible. La perte d'emplois dans l'agriculture est donc une question essentielle à prendre en compte dans l'analyse des modèles agricoles. (Henri Rouillé d'Orfeuil)

Se pose alors la question de savoir quels modèles agricoles et fonciers seront les plus à même de générer cette création d'emploi indispensable pour l'équilibre futur de nos sociétés. De multiples exemples dans le monde prouvent que l'agriculture familiale est la plus efficace pour le maintien et la création d'emplois.

En Ukraine, les lopins de terres permettent ainsi de faire vivre (et donc de nourrir) 50 à 100 fois plus de personnes par unité de surface que les grandes exploitations (Hubert Cochet).

¹³ Un tracteuriste en Ukraine touche 200 euros par mois, ce qui est très inférieur au salaire d'un travailleur qualifié de même type en Europe de l'Ouest.

De nombreux participants ont souligné qu'en Europe également, l'agriculture à grande échelle crée beaucoup moins d'emplois qu'une agriculture à petite échelle. La baisse du nombre d'actifs agricoles a un impact sur le dynamisme des zones rurales, qui ne cessent de se vider dans la plupart des pays européens. On observe partout en Europe des mouvements de travailleurs agricoles contraints de quitter des campagnes où leur survie économique est mise à mal. Il a été souligné que le maintien de l'activité agricole à petite échelle a une importance fondamentale pour maintenir un tissu rural vivant.

On ne peut parler d'emploi sans aborder la question des conditions de travail au sein des différents modèles de production agricole. Or, comme cela a été soulevé lors des discussions, les conditions des travailleurs dans les grandes entreprises agricoles sont très souvent précaires. C'est parfois en ayant recours à des ouvriers que l'on paye en dessous des seuils légaux que les entreprises augmentent leurs profits.

Dans la région d'Almería en Espagne, les travailleurs et travailleuses agricoles, en provenance d'Afrique subsaharienne ou d'Europe de l'Est pour la plupart, travaillent pour un salaire de misère et vivent dans des conditions déplorables, bien souvent dans des campements improvisés autour des serres. Dans ces zones, le salaire moyen d'un salarié agricole est de 20 euros par jour pour 10 heures de travail environ. L'exploitation sexuelle des travailleuses agricoles, le non versement des salaires, les licenciements abusifs, sont certains des phénomènes courants que l'on peut observer dans cette région. (*Pablo Gonzales Corrales*).

Les conséquences sur l'environnement : l'agriculture européenne, « une machine à réchauffement climatique »

Il faut également aborder l'impact environnemental du modèle agricole européen. Le modèle agricole promu actuellement est basé sur une consommation élevée de ressources naturelles disponibles en quantité limitées, dont on sait aujourd'hui qu'elles ne sont pas infinies. Ce modèle est donc destructeur et il n'est pas durable. Au niveau mondial, la moitié de la production alimentaire est liée à l'utilisation d'azote de synthèse, produit à partir de réserves épuisables de gaz naturel. L'agriculture européenne peut être qualifiée d'« agriculture minière » dans la mesure où elle nécessite l'extraction de phosphate et de potasse, éléments massivement utilisés comme engrais (*Robert Levesque*). Ce recours intensif aux engrais chimiques dans l'agriculture provoque un appauvrissement des sols, la pollution des rivières et a de ce fait un effet négatif sur la santé des agriculteurs et des populations, qui vient s'ajouter à celui de l'utilisation des pesticides.

Face au réchauffement climatique, qui va provoquer le plus souvent une forte baisse des rendements agricoles, il faut inventer une agriculture qui augmente le taux de matière organique des sols (*Robert Levesque*). Conserver une terre de qualité est essentiel pour les générations futures. Dans le contexte de crise écologique aiguë que nous vivons, l'agriculture a un rôle essentiel à jouer dans la lutte contre le réchauffement climatique et dans la transition vers des modes de sociétés durables.

QUEL TYPE D'AGRICULTURE VOULONS-NOUS ? UNE QUESTION QUI CONCERNE L'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ

La généralisation du modèle agro-industriel au détriment d'une agriculture familiale à petite échelle ne doit pas constituer une préoccupation pour le seul monde agricole mais bien pour la société toute entière. Un des principaux objectifs de notre engagement en faveur d'un changement de paradigme agricole doit être de mettre en évidence et d'arriver à faire entendre que la question agricole nous concerne directement tous. Le choix d'un modèle d'agriculture pour l'Europe est un véritable choix de société. Il s'agit d'une question fondamentale et intersectorielle qui devrait intéresser un ensemble très vaste d'acteurs. Dès lors, il est indispensable d'arriver à porter notre message sur l'importance du maintien d'une agriculture paysanne en Europe au-delà du cercle réduit des principaux convaincus. (*Marcel Mazoyer*)

DES PROPOSITIONS DE NOUVELLES POLITIQUES POUR AVANCER

Réguler les marchés fonciers

Le principe du marché autorégulateur, pivot de l'économie classique, n'est pas en mesure de garantir l'équilibre des marchés fonciers (*Henri Rouillé d'Orfeuil*). La grande majorité des participants a exprimé la nécessité de mettre en place une régulation effective des marchés fonciers. Pour cela, il faudrait notamment rechercher une meilleure articulation entre les différents cadres qui régulent le foncier, nationaux et supranationaux. Certains participants avancent qu'il serait indispensable de mettre en place des régulations aussi au niveau mondial.

La DG agriculture a précisé qu'il ne fallait pas attendre de la Commission européenne qu'elle intervienne sur ces questions pour tenter d'imposer une régulation au niveau européen. Pour son représentant, la régulation des marchés fonciers doit être gérée localement et nationalement car elle ne fait pas partie des compétences de la Commission européenne. Il a rappelé que le champ d'action de la Commission européenne est limité, et que celle-ci est avant tout chargée de garantir le bon fonctionnement du marché unique et la libre circulation des capitaux. (*Ricard Ramon i Sumoy*)

Une des conditions pour que puissent exister des régulations nationales des marchés fonciers serait bien que la terre puisse échapper aux lois du marché. Faut-il pour cela établir des restrictions au principe européen de la libre circulation des capitaux ? Ou faut-il simplement reconnaître, comme l'ont fait tous les économistes pendant très longtemps, que la terre ne constitue pas un capital mais une ressource naturelle ? Ce retour aux sources de l'économie politique et au bon sens permettrait d'aller de l'avant, en permettant aux États de mettre en place des régulations des marchés des terres agricoles et à l'Union Européenne de ne plus éluder la nécessité d'une réflexion et d'actions communautaires pour traiter de l'évolution des structures agraires.

Alors que les instruments de mesure appropriés sont aujourd'hui insuffisants pour appréhender l'ampleur du phénomène de concentration foncière, l'idée d'établir un observatoire pour surveiller l'évolution des structures agraires au niveau européen a été avancée. (*Sylvia Kay*)

Revoir la distribution des aides de la PAC

Le rééquilibrage du marché foncier européen impose également de revoir le système de distribution des aides de la PAC, afin qu'il bénéficie d'abord aux petites exploitations plutôt qu'aux grandes. L'urgence de mettre en place un système d'aides qui favorise l'emploi agricole plutôt que la substitution de l'emploi par du capital a été soulignée par plusieurs participants. Diverses mesures qui pourraient orienter différemment le modèle agricole européen ont été avancées.

- Un **plafonnement des subventions** pourrait contribuer à freiner la spéculation sur la terre et à réduire la multiplication de grandes exploitations dont le fonctionnement n'est pas conforme aux intérêts des européens dans leur ensemble.
- Le **remplacement des aides à l'hectare par des aides aux actifs**, ainsi que la restriction des bénéficiaires des **subventions aux personnes qui travaillent sur l'exploitation** constituerait une réforme essentielle pour traiter les problèmes qui ont été abordés. (*Guillaume Darrouy*)
- L'octroi des **aides en priorité aux productions alimentaires** plutôt qu'aux agro-carburants et le conditionnement de leur versement à un usage agricole des terres ont également été mentionnés.

Pour de nombreux participants, agir sur la PAC serait l'un des meilleurs leviers pour freiner la tendance à l'accaparement foncier en Europe. Sans une révision rapide de la répartition des aides européennes, il ne sera plus possible de faire machine arrière faute de paysans. Lorsque l'on a détruit son agriculture, lorsque l'on a fait disparaître ses travailleurs et leurs connaissances, il est très difficile de remettre en marche la « machine alimentaire ». (*Guillaume Darrouy*)

Il importerait également de penser à instaurer une distribution des **aides sur la base du respect de principes environnementaux**. Il est en effet légitime de penser que la PAC puisse jouer un rôle de protection de l'environnement et des écosystèmes. Au vu des moyens financiers alloués à la PAC, un rôle davantage social et environnemental pourrait lui être demandé (*Gabor Figeczky*).

Ainsi, dans un contexte de crise écologique, la PAC devrait contribuer dès maintenant à mettre en place une agriculture de transition vers une agriculture durable. A cette fin, il conviendrait d'envisager des aides pour appuyer une agriculture respectueuse de l'environnement (aide à l'installation des jeunes agriculteurs cherchant à produire en agriculture biologique, aides pour promouvoir la consommation locale et les circuits courts...). Cette réorientation de la PAC passera nécessairement par la remise en cause du modèle agricole des grandes exploitations.

Il faudrait arriver à diffuser largement cette idée de la centralité de l'agriculture dans le processus de lutte contre le réchauffement climatique.

Adopter des politiques d'aménagement de l'espace rural et faciliter les installations agricoles

Des mesures sont également nécessaires pour stopper le processus croissant d'artificialisation des terres agricoles. Face à l'augmentation des populations urbaines, le réflexe des responsables politiques est généralement de construire de nouveaux logements plutôt que d'utiliser les nombreux logements vides existants. Alors que le nombre de logements vacants dans les communes est considérable, on opte trop souvent pour la facilité en choisissant d'étendre la ville en empiétant sur des terrains agricoles. La réhabilitation de logements permettrait pourtant de faire des économies, cette solution étant bien moins coûteuse que la construction de nouveaux logements et les équipements que cela implique¹⁴. Il faut se battre pour que la construction de nouvelles infrastructures (en matière d'habitat, d'accueil d'activités industrielles et commerciales, d'équipements publics, etc...) se fasse, autant que faire se peut, dans les enveloppes urbaines. En outre, il serait nécessaire de redonner la parole aux citoyens à propos des plans d'urbanisation. Les ruraux sont en général très peu représentés dans les instances politiques, où le poids décisionnel de la ruralité est infime. (*Gérard Leras*)

Nous avons besoin également de politiques publiques pour contrer les processus de désertification des campagnes européennes. Dans nos sociétés de fort chômage, en particulier dans les espaces ruraux, il est essentiel de remettre l'emploi agricole au cœur du débat. Aujourd'hui, une véritable politique publique d'installation fait défaut. On observe désormais une prédominance des installations agricoles « hors cadre familial »¹⁵. Le renouvellement générationnel dans le monde agricole ne s'effectue donc plus principalement à l'intérieur de ce secteur. Il convient d'instaurer des dispositifs forts pour faciliter l'installation et l'accès au foncier des jeunes agriculteurs et contrer les pratiques des responsables agricoles qui privilégient l'agrandissement des exploitations plutôt que la création de nouvelles entités agricoles. (*Gérard Leras*)

Une alliance indispensable entre le monde rural et le monde urbain

Désormais, il est incontestable qu'un changement de modèle agricole ne se fera pas sans le monde urbain. Le défi qui se pose aujourd'hui à toute organisation qui prétend agir pour une autre agriculture est de parvenir à rallier les urbains aux questions agricoles. Des milliers d'initiatives, comme celles de Terre de Liens, de Slow Food ou du mouvement des AMAP par exemple, agissent déjà en ce sens depuis plusieurs années. Il faut poursuivre et multiplier les efforts vers l'instauration d'une connexion solide entre les consommateurs urbains et l'agriculture (*Sjoerd Wartena*). Pour cela, il convient d'informer, d'instruire et de conscientiser les consommateurs sur la manière dont est produite leur

¹⁴ Aujourd'hui, en France, un décret autour de la compensation est en préparation. Mais ce principe de compensation suit la même logique de gaspillage du foncier. Plutôt que d'élaborer des mesures complexes de compensation il faudrait tout simplement éviter la consommation de foncier lorsque c'est possible. (*Gérard Leras*)

¹⁵ L'expression « installation hors cadre familial » désigne les installations pour lesquelles l'exploitation du jeune agriculteur ne lui a pas été transmise par des membres de sa famille. En France, selon les départements, entre 50 et 66% des installations en agriculture s'effectuent hors du cadre familial. (*Gérard Leras*).

nourriture. Il faut aussi responsabiliser le consommateur et l'inviter à se poser les bonnes questions sur la qualité, la provenance et les modalités de production de son alimentation. Il faut impliquer les villes dans le choix du modèle agricole en démontrant que les problématiques du monde rural concernent aussi le monde urbain.

Des mesures concrètes seront nécessaires pour impulser un modèle de production relocalisé, notamment à travers la multiplication des circuits courts. Développer les relations directes entre les villes et les agriculteurs locaux est l'une des clefs pour le changement de paradigme agricole. De nombreux participants ont insisté sur la nécessité de développer ces bonnes pratiques et de les faire évoluer vers des mesures politiques concrètes. Les politiques de soutien à l'agriculture locale devraient être généralisées et obligatoires. Il serait intéressant d'harmoniser les politiques européennes pour que les États membres n'avancent pas à différentes vitesses sur ces questions-là. *(Jorge Hernandez)*

CONTRIBUER A MODIFIER LES RAPPORTS DE FORCE

S'organiser pour faire bouger les politiques publiques: une action européenne large est nécessaire

Pour agir efficacement, les organismes qui œuvrent pour impulser un autre modèle agricole doivent agir en réseau, se constituer en une coalition au niveau européen. *(Sjoerd Wartena)*

Plusieurs participants pointent l'urgence de se constituer en une puissante organisation qui se dote de ressources pour réaliser un véritable travail politique sur les questions agricoles. Puisque ce travail n'est pas fait par les instances européennes, il est temps de se mettre d'accord sur des propositions concrètes et de les porter à Bruxelles. Pour être plus forts et peser davantage dans les décisions politiques, il est impératif d'établir des alliances larges pour dépasser le 1 % d'individus actuellement mobilisés sur ce sujet. Il faut aller chercher des alliés au-delà du seul monde agricole militant.

« Ce ne sont pas les alliances de gens qui sont déjà d'accord qui vont changer des choses » nous dit Marcel Mazoyer, en insistant sur le fait qu'il est essentiel de tenter de rallier une fraction des politiques au pouvoir aujourd'hui. L'urgence est telle qu'il faut impérativement envisager des alliances beaucoup plus large désormais. Il faut les convaincre, et pour cela leur tenir un discours qu'ils comprennent. Il faut absolument faire comprendre aux décideurs que la défense de l'agriculture familiale est essentielle pour l'équilibre de la société toute entière. *(Marcel Mazoyer)*

Les mouvements sociaux comme agents de transformation sociale

D'autres participants ont insisté sur l'importance de la mobilisation sociale dans tout processus de changement politique. Les propos de l'ancien commissaire européen M. Dacian Ciolos, relayés ici par *Monique Munting*, qui disait ne pouvoir rien faire dans la mesure où « la décision politique est bloquée par les lobbys » mettent en évidence le rôle central qu'a à jouer la société civile pour impulser elle-même les changements qu'elle souhaite voir dans la société.

Il faut parvenir à ce que le plus grand nombre possible d'individus se joignent à la lutte contre la destruction d'une agriculture familiale respectueuse des hommes et de l'environnement. Ainsi, certains participants ont exprimé leur scepticisme quant à la possibilité de changer les choses par la réforme des politiques en place, comme la PAC. Ils ont souligné qu'il ne fallait pas considérer l'État et sa capacité publique d'intervention comme seul agent du changement social. S'il est important de tenter d'agir depuis les institutions, il ne faudrait pas oublier la capacité transformatrice des luttes qui ont lieu depuis le bas. Il convient donc d'agir au côté des mouvements sociaux agraires porteur de propositions pour changer de modèle agricole. *(Javier Garcia Fernandez)*

Plutôt que d'essayer de rallier l'opinion des décideurs, il s'agirait plutôt dès lors de construire un consensus social fort pour que la société comprenne que la proposition paysanne n'est pas une proposition sectorielle mais bien un discours total qui peut donner des solutions aux nombreuses crises actuelles que nous vivons, politiques, écologiques, économiques.